

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

« Associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (Art. L. 5214-1 CGCT)

Préambule

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le



ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2019. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

Mot du Président

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Avec ses 15 000 habitants répartis sur 7 communes, la Communauté de communes des Portes de Sologne fait désormais partie des petits EPCI face aux grandes structures qui se sont formés, parfois contraints, avec la loi NOTRe de 2015.

Avec ses 15 000 habitants répartis sur 7 communes, la Communauté de communes des Portes de Sologne fait figure de « petit EPCI » face aux grandes structures qui se sont formées, parfois contraintes, avec la loi NOTRe de 2015.

Il faut croire que la taille ne fait pas la force car notre Communauté de communes peut s'enorgueillir de mettre en place des projets ambitieux pour son territoire, ce que nous avons pu constater sur 2019 :

- ✓ Des aides financières aux entreprises, notamment pour soutenir leurs investissements, y compris pour les TPE. La CCPS a ainsi signé une convention avec la Région et établi un règlement de versement en janvier ;
- ✓ L'élaboration d'un Schéma de Cohérence territoriale (approuvé en fin d'année), et d'un Plan Local d'Urbanisme (élaboration lancée fin 2019), les deux sur le même périmètre, celui de la CC, avec pour objectif des choix partagés et une pleine coordination sur l'aménagement du territoire ;
- ✓ La signature d'un Contrat régional de solidarité territoriale, toujours à notre échelle, qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2019, et a permis d'obtenir des financements régionaux importants sur l'année ;
- ✓ Le versement de fonds de concours, à hauteur de 300 000 € pour permettre à l'ensemble des communes de mener à bien leurs projets d'investissements ;
- ✓ La mise en place d'actions pérennes dans le domaine du tourisme grâce à l'instauration de la taxe de séjour qui permet de financer des études, de la communication et des actions de promotion ;
- ✓ La prise de compétence Culture, que nous développerons progressivement à compter de 2020.

Notre CC a donc tout d'une grande, d'autant plus qu'elle dispose aujourd'hui, grâce à une gestion financière rigoureuse, des ressources pour se développer, tout en soutenant l'action de ses communes.

Le rapport d'activité 2019 est le reflet de cette activité soutenue de notre Communauté, dont le mérite revient avant tout aux élus et aux agents pour leur implication quotidienne.

Sommaire

Présentation générale de la CC	
Le Conseil Communautaire	page 6
Les Commissions permanentes	page 7
Le Bureau Communautaire	page 8
Le personnel au service de la CC	page 9
Finances	page 12
Développement économique	page 13
Aménagement de l'espace communautaire	
Planification	page 15
SIG	page 16
Instruction des autorisations droit du sol	page 17
Affaires sociales et logement	
Aire d'accueil des gens du voyage	page 18
Instructions et suivi RSA	page 20
Portage de repas	page 21
Enfance et affaires scolaires	
Petite enfance et RAM	page 22
Transports scolaires	page 24
Sports et loisirs	page 25
Environnement et cadre de vie	
Assainissement autonome (SPANC)	page 27
Déchets ménagers	page 29
Gestion des cours d'eau	page 30
Tourisme	page 31
Communication et TIC	
Point Cyb	page 32
Communication	page 33
Marchés publics passés	page 34

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le



ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Présentation générale de la Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Le territoire :

(INSEE 2015)

- 7 communes
- Une superficie de 415,5 km²
- Densité (en habitants /km²) 37
- 15 338 habitants
- 6 425 ménages
- 7 500 logements

Le Fonctionnement :

Siège : Hôtel de ville de La Ferté Saint - Aubin

8 commissions ou groupes de travail

9 membres du Bureau

27 Conseillers communautaires

93 Conseillers municipaux non délégués communautaires impliqués dans les commissions ou groupes de travail

Création et évolution statutaire :

Arrêté de création du 14 novembre 2006

Evolution des statuts par arrêtés préfectoraux du :

- 19 décembre 2008 : statuts précisés suite à définition intérêt communautaire
- 6 août 2010 : SIG, NTIC, précisions sur le SPANC
- 11 janvier 2011 : bassin d'apprentissage
- 20 avril 2012 : prestation de services et participation SDIS
- 4 nov. 2014 : BAF, Cinéma, redéfinition voiries, NTIC, gestion eau
- 22 mai 2015 : changement dénomination : CC des Portes de Sologne
- 9 décembre 2016 : intégration de Jouy au 1/01/2017 avec modification de la répartition des sièges, ZAE sans intérêt communautaire, collège Lamotte, équipements culturels
- 18 décembre 2017 : GEMAPI et nouvelle répartition des compétences entre obligatoires, optionnelles et facultatives
- 18 septembre 2018 : Milieux aquatiques (compétence facultative)

Les compétences au 31 décembre 2018 :

Obligatoires :

- 1- Aménagement de l'espace : SCoT ; PLU (...)
- 2- Actions de développement économique
- 3- GEMAPI
- 4- Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 5- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Optionnelles :

1. Politique du logement et du cadre de vie
2. Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
3. Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
4. Action sociale d'intérêt communautaire
5. Création et gestion de maisons de services au public

Facultatives :

1. Actions dans le domaine scolaire : second degré
2. Prestations de Services
3. Prévention : Service d'incendie et de Secours
4. Assainissement non collectif
5. Milieux aquatiques : études, espèces envahissantes, pollutions

Mises à disposition de locaux et de personnel :

- Le personnel et les locaux de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.
- Locaux : la Communauté de Communes loue par ailleurs à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m² pour les services : développement économique, SPANC, aménagement du territoire et instruction (Urbanisme). Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

Le Conseil Communautaire

Répartition des sièges

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier. Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 27.

Communes		
La Ferté Saint-Aubin	7 577	12
Marcilly	2 163	4
Ménestreau-en-Villette	1 505	3
Jouy-le-Potier	1 380	2
Ligny-le-Ribault	1 265	2
Ardon	1 145	2
Sennely	509	2
Totaux	15 138	27

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Populations
INSEE
Accord
SLO
Local

Activité des instances de la Communauté en 2019 – Administration générale :

- 7 Conseils Communautaires (9 en 2018)
- 131 délibérations passées (146 en 2018)
- 49 décisions du Président (22 en 2018)
- 17 réunions de bureau (16 en 2018)
- 17 réunions de commissions (18 en 2018)
- 1 486 courriers reçus (1 697 en 2018) et 44 courriers émis (43 en 2018) par le secrétariat général, les autres réponses aux courriers reçus ayant été fait par les autres services de la CCPS

Les commissions permanentes

152 membres dont 93 conseillers municipaux et 59 conseillers communautaires

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

COMMUNES	Aménagement de l'espace, Développement Economique Constance de Péligny	Affaires Sociales et Logement Eric Lembo	Tourisme et culture Anne Gaborit	Enfance et affaires scolaires Gilles Billiot	Environnement et Cadre de Vie Hervé Nieuviarts	Sports Stéphane Chouin	Henry	Elysabeth Catoire
	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires	Titulaires titulaires
ARDON	Véronique FAUVE	Odile KOPP	Véronique FAUVE	Nathalie FROUX	Monique BILLOT	Anne REAU	Monique BILLOT	Elysabeth CATOIRE
ARDON	Guy LASNIER	Marylène URBANIAK	Guy LASNIER	Gaël VERRIER	Marc VILLAR	Jean-Claude DALLOT	Elysabeth CATOIRE	Anne REAU
JOUY-LE-POTIER	Michel GAUDÉ	Nicole BERRUÉ	Patricia GAUTHIER	Astrid MALAWKA	Catherine COLAS	Michel SOUILLART	Pascal HERRERO	Thierry ZION
JOUY-LE-POTIER	Thierry ZION	Lorella CARPENTIER	Thierry ZION	Gilles BILLIOT	Nicole BERRUÉ	Eric DELPIVAR	Gilles BILLIOT	Michel GAUDÉ
LA FERTE ST AUBIN	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Chloé BORYSKO	Christophe BONNET	Constance de PÉLICHY
LA FERTE ST AUBIN	Géraldine VINCENT	Stéphanie HARS	Constance de PÉLICHY	Stéphanie AUGENDRE MENARD	Nicole BOILEAU	Stéphane CHOUIN	Dominique THENAULT	Marion CHERRIER
LA FERTE ST AUBIN	Véronique DALLEAU	Patrick PINAULT	Linda RAULT	Isabelle FIDALGO	Dominique THENAULT	Jean-Noël MOINE	Jean-François KARCZEWSKI	Stéphanie AUGENDRE MENARD
LA FERTE ST AUBIN	Stéphane CHOUIN	Linda RAULT	Stéphanie HARS	Véronique DALLEAU	Christophe BONNET	Vincent CALVO	Sébastien DIFRANCESCHO	Nicole BOILEAU
LA FERTE ST AUBIN	Christophe BONNET	Mme Maryvonne PRUDHOMME	Dominique THENAULT	Vincent CALVO	Emmanuel THELLIEZ	Daniel GAUGAIN	Jacqueline VIET	Vincent CALVO
LA FERTE ST AUBIN	Jean-Frédéric OUVRY	Manuela CHARTIER	Emmanuel FOURNIER	Dominique DESSAGNES	Jean-Frédéric OUVRY	Jacques DROUET	Thierry MONTALIEU	Manuela CHARTIER
LIGNY LE RIBAUT	Olivier GRUGIER	Claire MINIERE	Claire MINIERE	Dominique DRUPT	Claire MINIÈRE	Jérémy GLORIAN	Anne GABORIT	Diane NAUDIN
LIGNY LE RIBAUT	Jean-Marie THEFFO	Patricia SOULIER	Anne GABORIT	Olivier GRUGIER	Eric FOUGERET	Olivier GRUGIER	Jean Marie THEFFO	Marc VALLICIONI
MARCILLY EN VILLETTE	Laurent DELORT	Monique GUYOT	Stéphanie CHARRON	Stéphanie CHARRON	Bernard GILBERT	Stéphanie CHARRON	Olivier CROUZET	Jocelyne BACHMANN
MARCILLY EN VILLETTE	Bernard GILBERT	Carole LANDRY	Monique GUYOT	Carole LANDRY	Hervé NIEUVIARTS	Virginie MARTIN	Hervé NIEUVIARTS	Monique GUYOT
MARCILLY EN VILLETTE	Patrick PILON	Sylvie POUPIN	Olivier CROUZET	Michel POUGET	Patrick PILON	Michel POUGET	Patrick PILON	Franck MACHTELINCK
MENESTREAU EN VILLETTE	Jean-Marc CADET	Eric LEMBO	Fabrice WEBER	Marie-France PICHARD	Olivier DAVID	Eric LEMBO	Bertrand DAUDIN	Danielle BISSON
MENESTREAU EN VILLETTE	Bertrand DAUDIN	Marie-Annick VATZ	Lucie LECOLLOEC	Marie-Annick VATZ	Fabrice WEBER	Emmanuel PLASSON	Eric LEMBO	Fabrice WEBER
SENNELY	Pierre HENRY	Catherine RECOLÉ	Marie-Laure LABBÉ	Muriel MARTIN	Jean-Jacques BOUQUIN	Jean-Marc PERRUCHE	Pierre HENRY	Martine ORLAND
SENNELY	Jean-Philippe MENAGER	Laure BERRUÉ	Muriel MARTIN	Jean-Marc PERRUCHE	Francis GARRIDO	Laurent LAMBERT	Philippe de DREUZY	Catherine RECOLÉ

Le bureau Communautaire

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Jean-Paul ROCHE
Adjoints ARDON
Président



Constance de PÉLICHY
Maire La Ferté St Aubin
1ère vice-présidente
aménagement de l'espace
et développement éco.



Hervé NIEUVIARTS
Maire Marcilly en Villette
2nd vice-président
Environnement, Cadre de
Vie, et Finances



Eric LEMBO
Maire Ménestreau en Villette
3ème vice-président
Affaires sociales et logement



Gilles BILLIOT
Maire Jouy le Potier
4ème vice-président
Enfance et affaires scolaires



Anne GABORIT
Maire Ligny le Ribault
5ème vice-présidente
Tourisme et Culture



Elisabeth BLACHAIS -
CATOIRE
Maire d'Ardon
6ème vice-présidente
Communication et NTIC



Pierre HENRY
Maire de Sennely
7ème vice-président
Finances



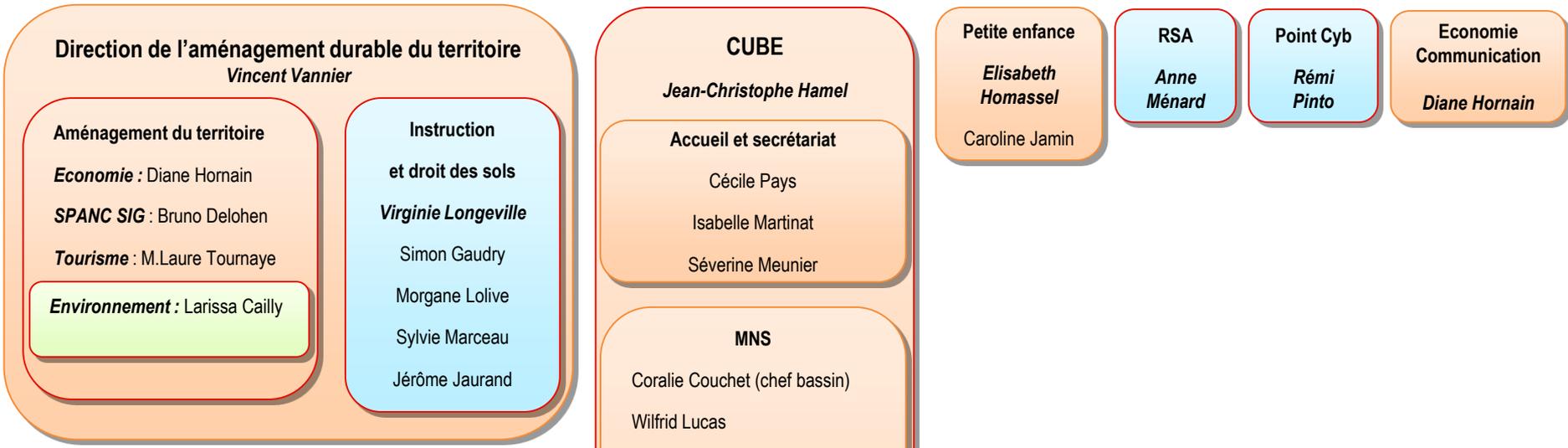
Stéphane CHOUIN
Adjoint La Ferté St Aubin
8ème vice-président
Sport et loisirs

Personnel au service de la Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 25 agents (23,7 ETP) employés directement par la CCPS (en orange et en bleu ci-dessous), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (en vert, environ 6 ETP, voir page suivante).

Agents intercommunaux (recrutés par la CCPS) : détail par services au 1^{er} janvier 2019



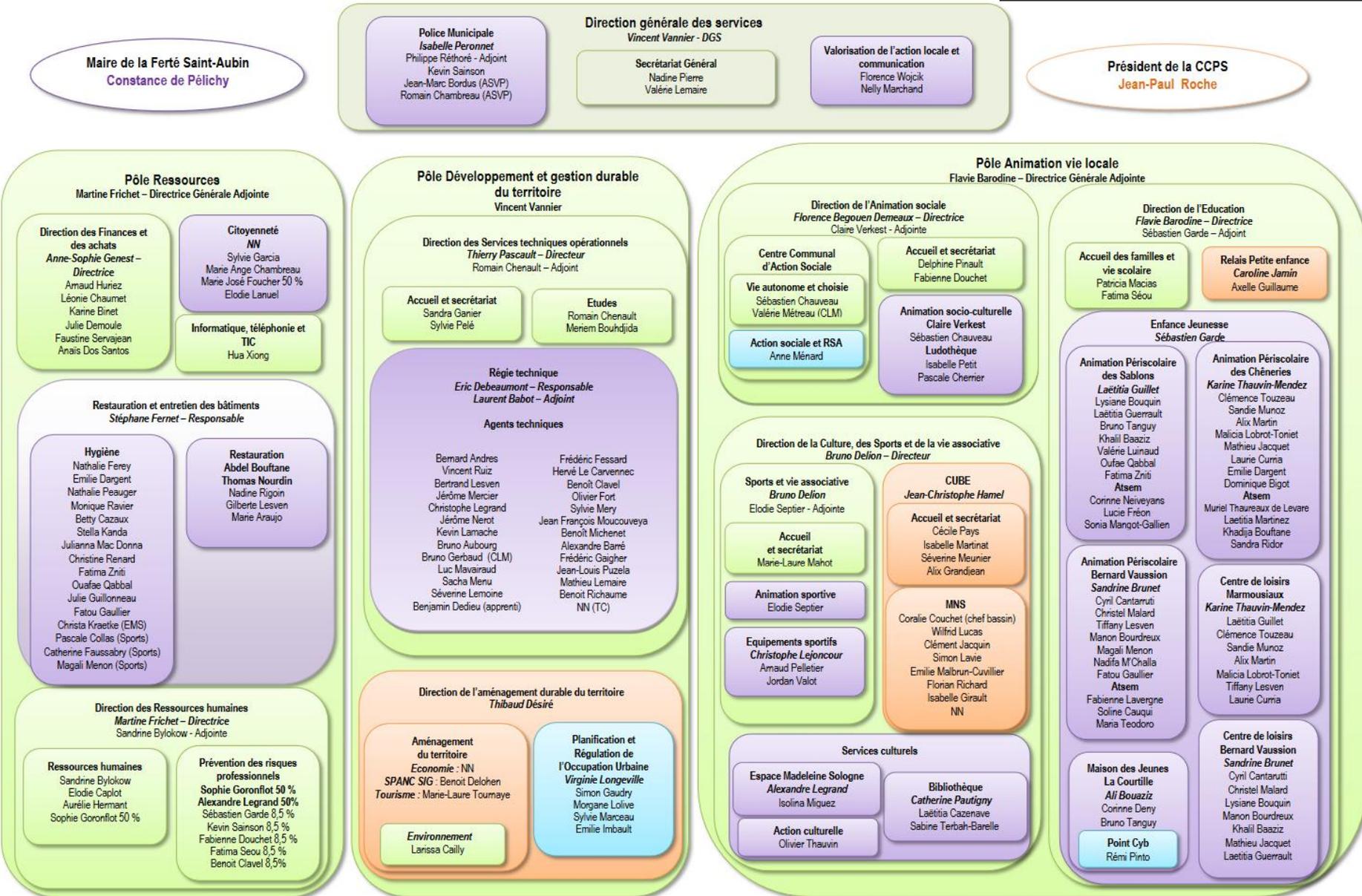
Légende :

- Service intercommunaux
- Services intercommunaux partiellement mis à disposition d'une ou plusieurs communes de la CC
- Services municipaux (LFSA) partiellement mis à disposition de la CCPS
- Services de la ville de LFSA

Personnel au service de la Communauté de communes

Les services intercommunaux sont gérés au sein d'une organisation fortement mutualisée avec la ville de La Ferté Saint-Aubin. Le schéma ci-dessous montre l'organigramme commun.

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

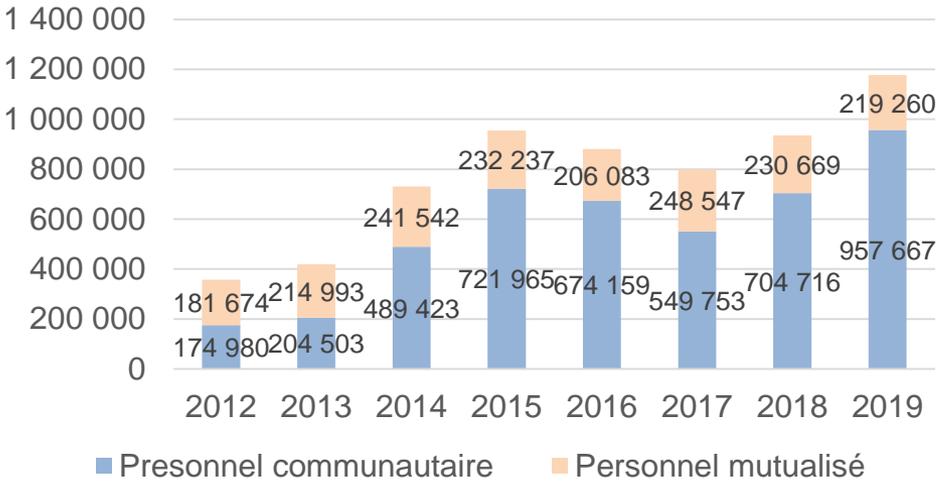


Personnel au service de la Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Au 31 décembre 2019, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent **299,50 ETP**, répartis entre le personnel mutualisé (5,50) et le personnel communautaire (24,50). Parmi les agents communautaires 17 sont titulaires et 8 contractuels.

Evolution des charges nettes de personnel

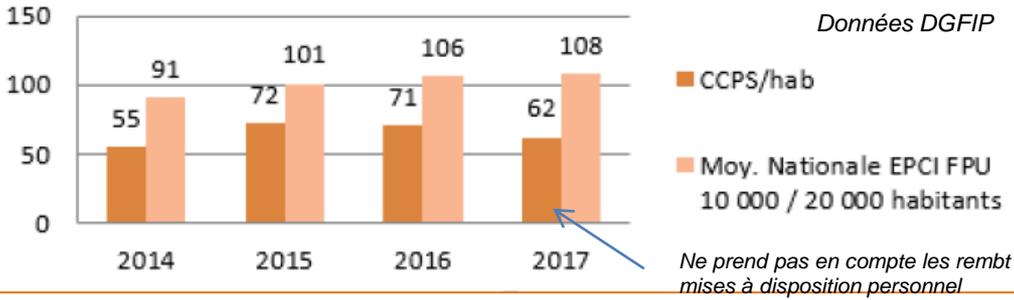


NB charges nettes : * personnels communautaires : chapitre 012 hors c/6217 et 6218 (D) - rembt mises à disposition personnel communautaire (R) - chapitre 013 rembt indemnités journalières (R)
 * Personnels mutualisés (hors frais de structure) : chapitre 012 c/6217 et 6218 (D)

Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation. Les pourcentages de mutualisation appliqués en 2019 sont les suivants :

Services de la Ville de LFSA mis à disposition de la CCPS	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Secrétariat général	30%	30%	30%	30%
Service Finances	25%	25%	25%	25%
Achats, Marchés Publics	25%	25%	25%	25%
Service informatique	20%	20%	20%	20%
Service des Affaires Scolaires	3%	3%	3%	3%
Direction des Sports	10%	10%	5%	5%
DSTO	10%	7,50%	7,50%	7,50%
Service des Ressources Humaines	20%	20%	20%	20%
Service Entretien	2%	2%	2%	2%
Secrétariat MASS	5%	5%	5%	5%
Portage repas à domicile	25%	25%	25%	25%
Service Prévention	10%	10%	10%	10%
Environnement			15%	15%

Dépenses de personnel en € par habitant



Agents de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Assistant socio-éducatif 1ère classe (RSA)	70%	70%	70%	70%
Adjoint d'animation principal de 2 CI (Point Cyb)	5%	5%	5%	5%
Service de la CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Service Droit du sol	0%	40%	40%	40%

Finances

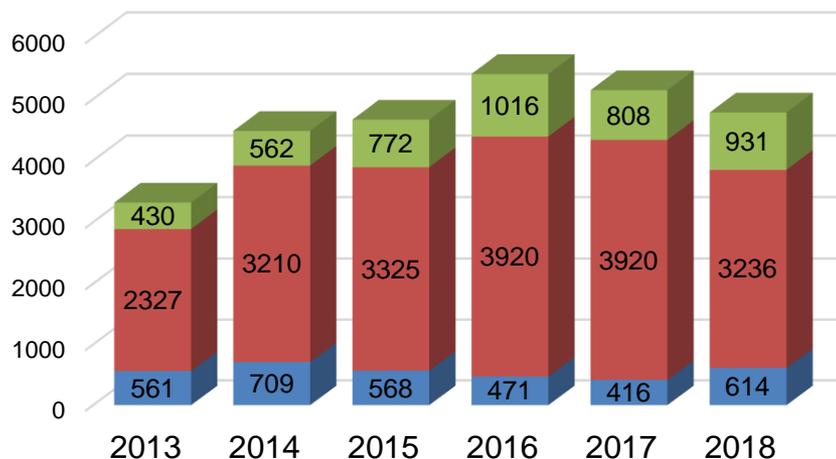
Résultat de clôture 2019 budget principal

	Résultat clôture 2018	Résultat clôture 2019
Investissement	-884 744,48	353 365,18
Fonctionnement	2 507 179,46	1 559 614,18
TOTAL	1 622 434,98	1 912 979,36

Budget 2019 marqué par :

- Les aides au tissu économique
- Les fonds de concours versés aux communes
- Les recettes de fonctionnement en forte hausse (CVAE et CFE), avec de surcroît la création de la taxe de séjour

Activité du service Finances

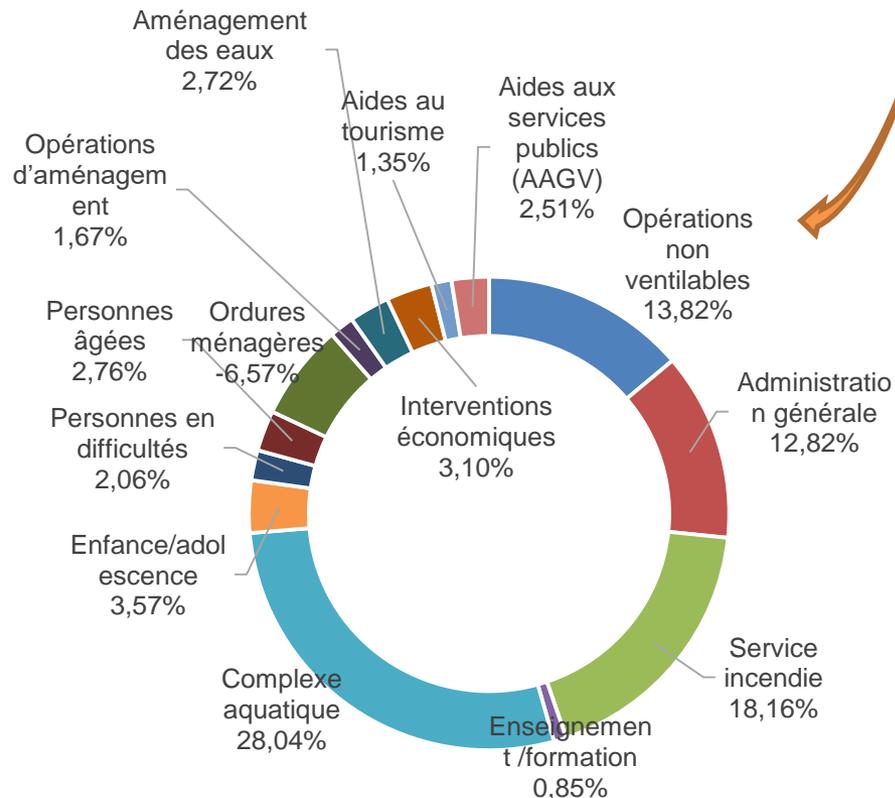


■ Nombre de factures ■ Nombre de mandats ■ Nombre de titres

Ressources disponibles 2019

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Ressources brutes	5 934 411
Fiscalité reversée	2 556 774
Ressources nettes	3 377 637
Utilisation des ressources	2 246 050
Charges financières	257 957
Résultat 2019	873 629
Reports 2017	684 661
Excédent de fonctionnement net	1 558 290



Développement économique

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Gestion et Commercialisation des Zones d'Activités



Communauté Communes Portes de Sologne

Schéma de Développement économique

Phase II. La stratégie et le schéma de développement économique

- ✓ Finalisation du schéma de développement économique à l'échelle du territoire,
- ✓ Terrains et locaux vacants : recensement, diffusion, mise en relation sur l'ensemble du territoire,
- ✓ Suivi des opérations de ventes/cessions et d'acquisitions de terrains :
 - Marcilly-en-Villette, mandat de l'EPFLI pour acquisition de terrains à vocation économique,
 - Ardon, ZAC de Limère, suivi des projets d'aménagement du site ex-Hitachi en lien avec le Conseil Départementale du Loiret

Immobilier d'entreprise et foncier économique:

- ✓ Identification des futures zones et axes de développement à l'échelle de la CC,
- ✓ Réflexions sur des opportunités de développement pour de l'immobilier d'entreprises (pépinière d'entreprises)...

Aide économique



Signature d'une **convention économique** de partenariat avec la **Région Centre-Val de Loire** fin 2018. Plusieurs dispositifs d'aides aux entreprises ont été mis en place:

- ✓ Intervention complémentaire de la Région aux côtés de la Communauté de Communes sur les aides à l'immobilier d'entreprise,
- ✓ Mise en place d'un dispositif d'aides directes aux très petites entreprises géré par l'intercommunalité

Animation Economique et Promotion du territoire

Organisation du 3ème forum de l'emploi des Portes de Sologne le 24 septembre 2019 à l'Espace Madeleine Sologne de La Ferté Saint-Aubin : 60 stands, 35 entreprises, 708 demandeurs d'emplois



Rencontres régulières avec les partenaires du développement économique (suivi et participation au réseau) :



Développement économique

Animation Economique et Promotion du territoire

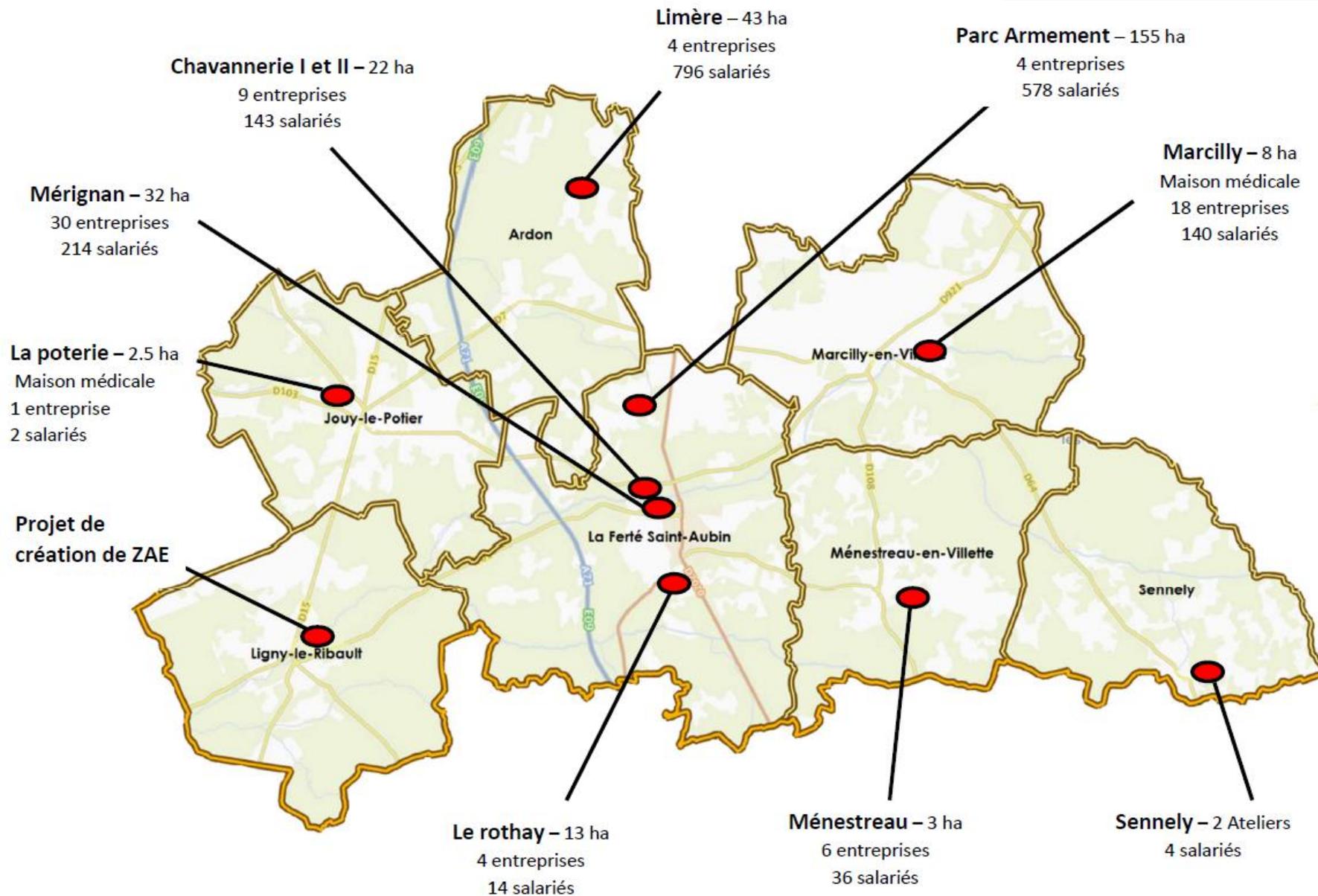
Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Aménagement de l'espace

Planification : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification pour les 20 ans à venir. Il trace les grandes lignes de l'avenir du territoire en termes de démographie et de logements, de transports, d'économie, d'environnement et de paysage, d'agriculture, de tourisme et de loisirs ou d'équipements. A compter de son approbation, les Plans Locaux d'Urbanisme ou le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal devront être compatibles avec ce dernier.

Alors qu'en 2018, diagnostic et PADD ont été mis à jour, l'année 2019 a été toute aussi riche puisqu'elle a abouti à **l'arrêt du SCOT, le 15 octobre dernier.**

Cette année a été ponctuée:

- d'un second débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- d'ateliers de travail sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) réunissant des acteurs variés (Commerçants, CILS, ADIL, CAUE, services de l'Etat...)
- d'une Réunion Publique de présentation aux habitants du projet de SCOT,
- d'un Conseil Communautaire d'arrêt du SCOT,

Une fois l'arrêt du SCOT prononcé, une phase administrative a démarré et a eu vocation à recueillir **l'avis des Personnes Publiques Associées** pendant 2 mois.

Les avis des habitants seront, eux, recueillis durant une phase **d'Enquête Publique** qui aura lieu en 2020.



Aménagement de l'espace

Planification : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Son élaboration a débuté lors du Conseil Communautaire du 15 octobre 2019. Le bureau d'étude Auddice a été choisi pour cette mission aux côtés des cabinets Institut d'Ecologie Appliquée et Urban'ism.

L'année 2019 a notamment été marquée par:

- La rencontre de chacune des communes pour mieux appréhender les problématiques et enjeux communaux mais aussi pour identifier les futures zones de projets,
- Des entretiens avec des acteurs institutionnels (services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Comité des Propriétaires forestiers, ...) et la rencontre des agriculteurs de chacune des communes.



L'année 2020 sera quant à elle dédiée à l'élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Systeme d'information géographique (SIG)

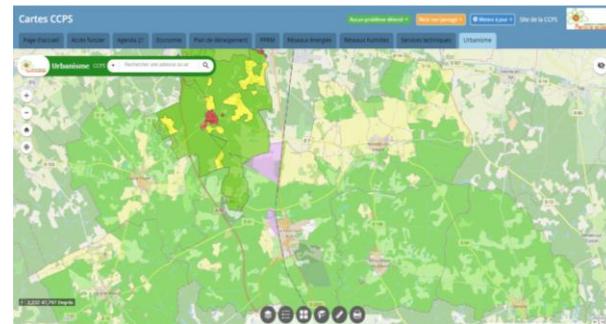
Le SIG a été développé à partir de 2010. Depuis janvier 2018, la CCPS utilise l'outil développé par l'Agence Loiret Numérique. L'agent en charge de la mise en place et de la gestion du SIG de la CCPS est détaché à hauteur de 20 % de son temps de travail de technicien du SPANC.

En parallèle des données de base, le SIG s'enrichit des demandes particulières des communes : poteaux incendie, parking à vélo, carte des périmètres scolaires...

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le 
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Le PLUi **définit et régit l'usage des sols** et la spécificité de chaque commune. L'objectif de ce document est de **faire émerger un projet de territoire partagé** prenant en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les spécificités du territoire communautaire.

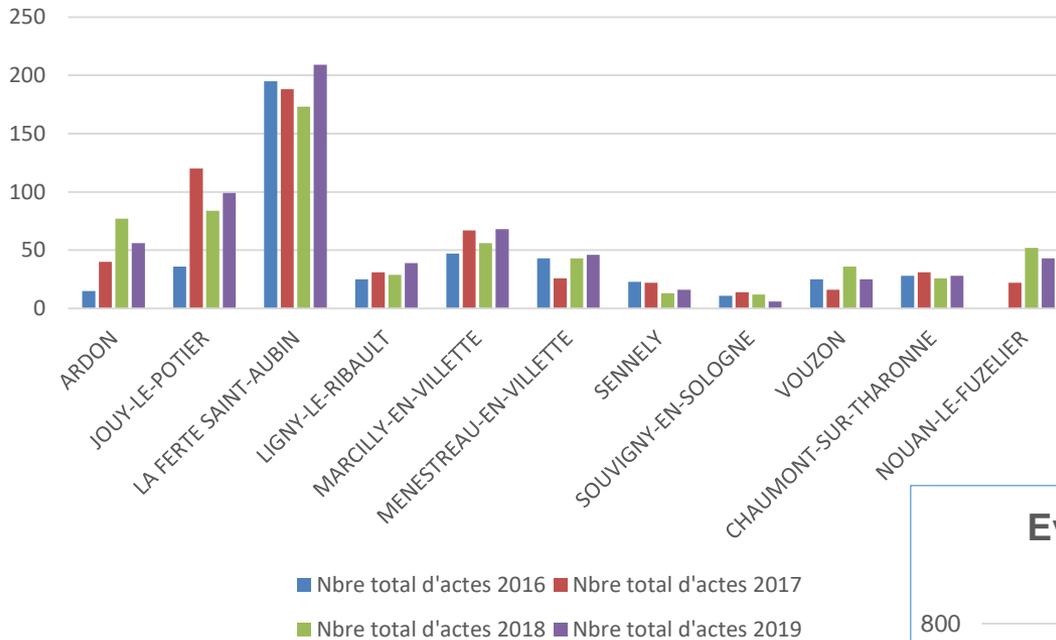


Aménagement de l'espace

Instruction du droit du sol (Urbanisme)

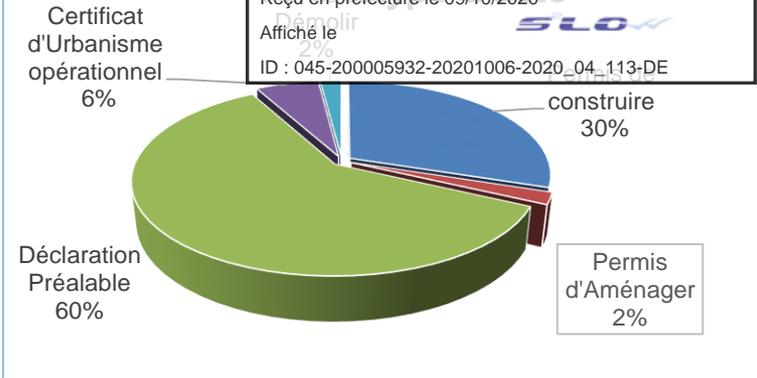
Le service Planification et Régulation de l'Occupation des Sols gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de la CCPS et de 4 communes de la CC Cœur de Sologne. En parallèle, la CCPS poursuit la mise à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, de Jouy-le-Potier, de La Ferté Saint-Aubin et de Ménestreau-en-Villette.

Evolution du nombre d'actes entre 2016 et 2019



Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes. La composition du service est constante et permet d'absorber les missions de pré-instruction auprès des communes. Il compte 5 agents à temps plein.

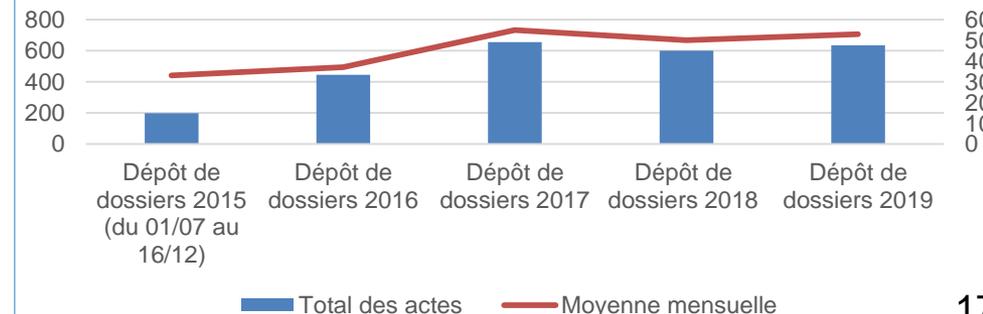
Répartition des dossiers selon le type d'acte



Après les deux premières années de mise en place et d'évolution du nombre de communes pour lesquelles le service instruit les actes, l'activité se stabilise à un niveau soutenu (53 actes reçus chaque mois en moyenne).

L'année 2019 est dans la continuité des périodes précédentes. La répartition des actes reçus montre un développement urbain dynamique (192 permis de construire déposés) sur l'ensemble des communes. L'attractivité est particulièrement fortes sur les communes de Jouy-le-Potier (15,6 % des dossiers), et La Ferté Saint-Aubin (33 % des dossiers) et Marcilly-en-Villette (10,7 % des dossiers).

Evolution du nombre d'actes entre 2015 et 2019



Affaires sociales et logement

Aire d'accueil des gens du voyage

LES PROBLEMES TECHNIQUES ET REPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements (changement serrure, robinet thermostatique etc...).

Les résidents sont régulièrement alertés des risques électriques encourus lors d'une utilisation non conforme des installations mises à leur disposition et sont de plus en plus prudents à la matière.

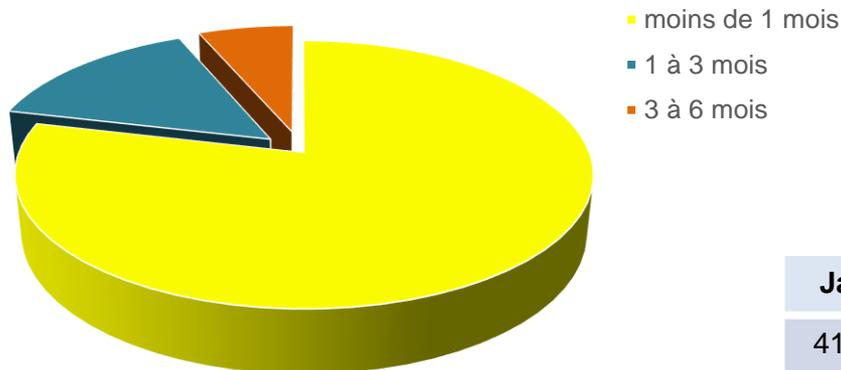
RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées.

L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de 20,08 %.
Il était de 42,03 % en 2018.

Durée de séjour



Total personnes accueillies : 115

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le 
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Durée de séjour pour les 54 familles :

Moins d'un mois : 37 (51 en 2018)

Entre un et trois mois : 7

Entre 3 et 6 mois : 3

Composition des familles :

Hommes : 42

Femmes : 36

Enfants moins de 18 ans : 37

Répartition par tranches d'âges :

0 à 17 ans : 37

40 à 65 ans : 27

18 à 24 ans : 14

plus de 65 ans : 4

25 à 39 ans : 33

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
41,70 %	37,2 %	25,3 %	16,4 %	27,7 %	5,3 %
Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc
5,4 %	44,6 %	10 %	8,1 %	6,7 %	21 %

Affaires sociales et logement

Aire d'accueil des gens du voyage

Les tarifs appliqués sur l'aire d'accueil en 2019 ont été les suivants :

Dépôt de garantie : 120 € par emplacement

Stationnement : 2,65 € par jour et pour 2 caravanes

Électricité : 0,1870 € par KWh

Eau : 4,60 € par m3



Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Bilan financier :		2018	2019
Dépenses CCPS facturation VAGO (art 611 serv TGV)		66 986,64 €	78 426 €
Recettes enregistrées	- Encaissement de la régie :	10 032,01€	6 337,41 €
	- CAF (allocation temporaire d'occupation) :	28 773,72 €	25 407,95 €

Subventions aux associations à caractère social 2019 :

Aide à domicile et soins à domicile :	18 500 €
Mission locale :	7 000 €
CLIC (Relais Entourage) :	3 500 €
CILS :	37 800 €

	63 300 €

Affaires sociales et logement

Instruction et suivi du RSA

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le 
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Demandes de RSA

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA, et depuis septembre 2017, les personnes souhaitant solliciter le RSA n'ont plus l'obligation de passer par un service instructeur. En effet, les allocataires peuvent déposer leurs demandes directement en ligne sur leur espace CAF.

Nos services ne comptabilisent plus les demandes de RSA papier réalisées.

43 personnes ont été accompagnées durant l'année (identique à 2018) :

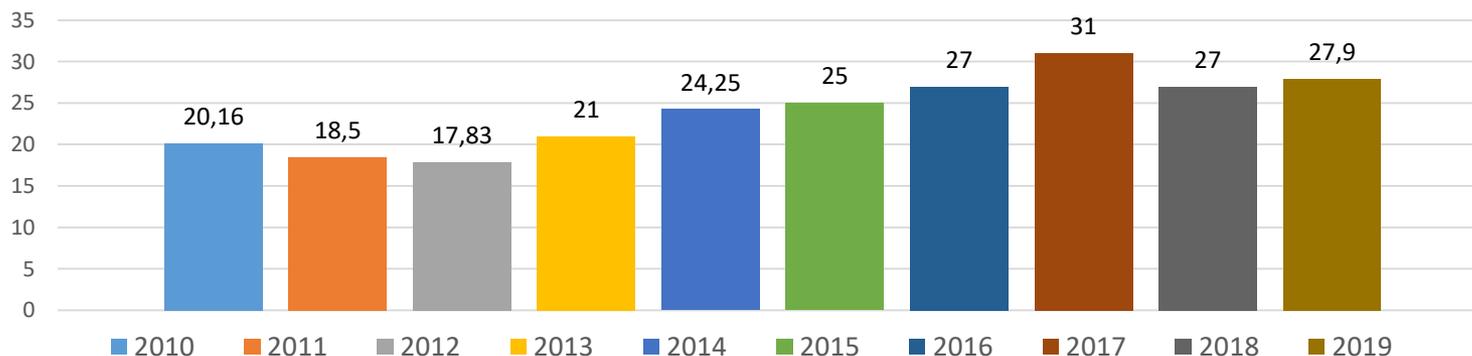
- 33 sont encore présentes au 31/12/2019
- 7 orientations en cours d'année
- 10 personnes sont sorties du dispositif RSA : 1 pour déménagement, 1 pour incarcération, 1 décès, 3 pour accès à l'emploi et 4 pour accès à d'autres droits.

L'accompagnement de ces 43 personnes représente 335 mois-mesure soit 27,9 mesures sur l'année.

Les personnes accompagnées encore présentes au 31/12 résident sur les communes suivantes:

- 22 de La Ferté Saint-Aubin
- 3 de Ligny le Ribault
- 3 de Marcilly en Vilette
- 2 de Jouy le Potier
- 2 de Ménestreau en Vilette
- 1 de Sennely

accompagnement bénéficiaires du RSA (en mesure)



Affaires sociales et logement

Portage des repas

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

SLO



Le nombre de repas facturés et le nombre de bénéficiaires sont en légère hausse par rapport à 2018 (15 809 repas, 11 242 potages pour 109 bénéficiaires) :

17 650 repas soit **12 %** de hausse

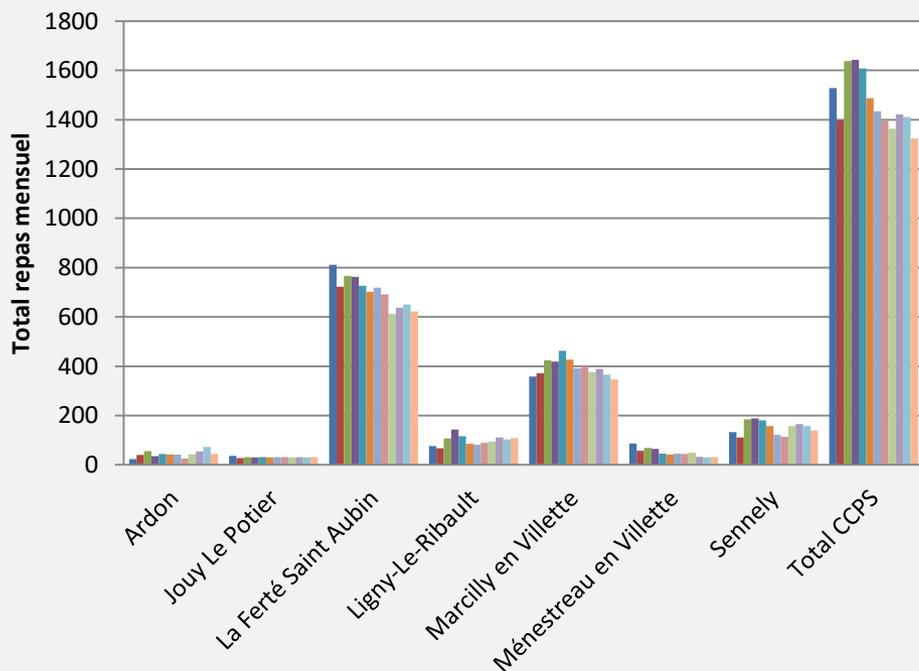
13 105 potages soit **16,5 %** de hausse

112 bénéficiaires au cours de l'année 2019 (+3)

64 bénéficiaires présents au 31 décembre.

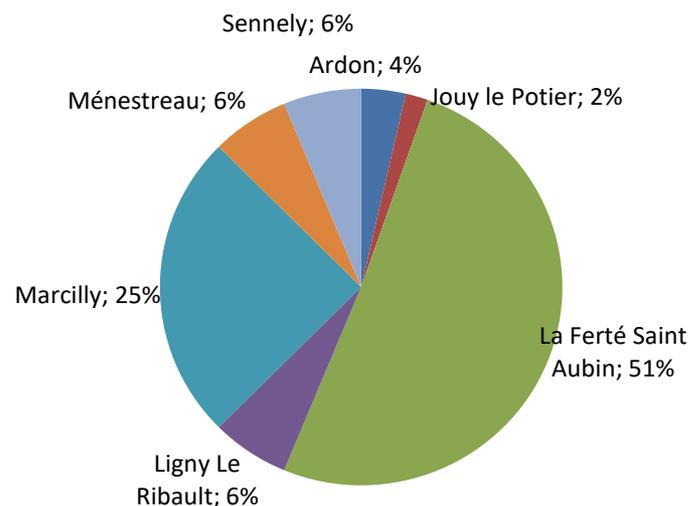
Le prix du repas payé par la CCPS à la société ANSAMBLE est de : **8,21 €** (6,98 € en 2018) et **0,53 €** par potage (0,28 € en 2018). Le prix du repas facturé aux usagers s'élève à : **6,50 euros** (6,40 € en 2018). Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage.

Évolution des consommations sur l'année



Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à 37 165 € en 2019, soit une dépense très supérieure à celle de 2018 (11 685 €), en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires, mais surtout au changement de tarif du prestataire avec une faible répercussion de cette augmentation sur les bénéficiaires.

Répartition des bénéficiaires



Le turnover reste important avec 31 nouveaux bénéficiaires en 2019 et 48 arrêts.

Enfance et affaires scolaires

Petite enfance

L'accueil de la petite enfance SLOW

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel ou en MAM

Accueil de l'enfant en structure collective

331 enfants accueillis au domicile A.M ou en MAM le 31/12/2019

A la Ferté Saint Aubin :
 au 31/12/2019
66 Assistants Maternels
 Nombre d'enfants accueillis
 163 à la journée
 11 en Périscolaire

Au sein des autres communes :
 au 31/12/2019
52 Assistants Maternels
 Nombre d'enfants accueillis
 140 à la journée
 17 en Périscolaire



Maisons d'Assistants Maternelles :

Familles et Enfants accueillis en 2019

Halte-garderie parentale « LES PETITS LOUPS » à LA FERTE ST AUBIN

Accueil de 8H30 à 17H
 Maximum 16 enfants le matin et 12 enfants l'après-midi
 Fermeture le mercredi et 7 semaines/an

Subvention de la CCPS : 38000 €

ASSISTANTS MATERNELS au 31/12/2019				
Chiffres incluant les AM travaillant en MAM				
Commune	AM agréés		AM en activité	
La Ferté St Aubin	66	N-1=74	56	N-1=68
Ardon	2	N-1=1	2	N-1=1
Jouy le Potier	18	N-1=16	15	N-1=14
Ligny Le Ribault	9	N-1=8	8	N-1=7
Marcilly en Vilette	16	N-1=15	15	N-1=15
Ménestreau en Vilette	8	N-1=6	5	N-1=5
Sennely	8	N-1=8	7	N-1=8
TOTAL	127	N-1=128	108	N-1=118

Ligny le Ribault (avril 2014)
8 places d'accueil

La Ferté St Aubin (sept. 2018)
12 places d'accueil

Ardon (sept. 2019)
8 places d'accueil

LA FERTE SAINT AUBIN

534 Contacts reçus (tel, mail)

133 Rendez-vous

Actions Individuelles année 2019



Informar, renseigner, orienter les Familles.

Informar, renseigner, soutenir et accompagner les Assistants Maternels dans leur profession.

SECTEUR ITINERANT

414 Contacts tel, mail, reçus.

44 Rendez-vous



M I S S I O N S &

A C T I O N S du

R P E

Indicateurs au 31/12/2019 A noter : Chiffres en c

COMMUNE	Capacité d'accueil chez AM en activité		Nombre d'enfants réellement accueillis		SLO	
	Journée	PS	Journée	PS	Journée	PS
La Ferté	198	16	163	11	35	5
Ardon	8	0	8	0	0	0
Jouy	48	6	46	6	2	0
Ligny	22	2	17	2	5	0
Marcilly	52	3	44	3	8	0
Ménestreau	16	1	14	1	2	0
Sennely	25	1	11	1	14	0
TOTAL 31/12/2019	369	29	303	28	66	5
TOTAL 31/12/2018	371	30	314	20	57	10

Envoyé en préfecture le 09/10/2020 qu'à date du relevé.
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Actions collectives

Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants.

Organiser des temps d'animation, des sorties, des temps festifs auprès des différents publics....



Auprès des Familles et des AM
Soirées à thème
 Partenariat avec le REAAP:
Journée Petite Enfance : conférence « comment accompagner les émotions des jeunes enfants » mars 2019
Fête champêtre juin 2019

Auprès des AM et avec les enfants
Réunions d'information sur chaque commune.
Groupes de parole accompagnés par une psychologue.
Soirées thématiques : échanges de pratiques professionnelles.
Feuillelet d'information pour les AM (6/an environ)
Accueil-jeux divers : motricité, éveil sensoriel, découverte de l'album jeunesse ...
 Avec intervenant : éveil musical, yoga pour tous petits, spectacle « Le rire de la grenouille » en novembre 2019.
Jeux extérieurs et promenades
 Visite d'une ferme pédagogique en juillet 2019
Fête du Jeu - partenariat avec la Ludothèque.

ACTIONS COLLECTIVES 2019

RPE FIXE	RAM ITINERANT
89 ACCUEIL-JEUX & SORTIES	99 ACCUEIL-JEUX & SORTIES
559 présences Assistants Maternels	399 présences Assistants Maternels
1169 présences enfants	1223 présences enfants

Enfance et affaires scolaires

Transport scolaire

694 cartes de transport scolaire ont été délivrées à la rentrée de septembre 2019 sur le territoire contre 425 pour l'année 2018/2019 :

- 386 cartes pour les lycéens
- 305 cartes pour les collégiens
- 3 cartes pour des écoliers (1 CE2 à Sennely et 2 CM2 à Ardon)

Les lycéens se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (*pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois*).

Les collégiens domiciliés sur le territoire de la CCPS se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur à l'exception des élèves de Jouy et de Sennely qui fréquentent respectivement les collèges de Cléry et de Lamotte.



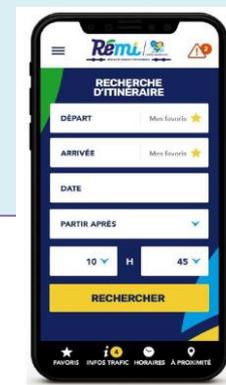
Communes	Cartes lycéens	Cartes collégiens
La Ferté Saint-Aubin	158	9
Marcilly en Villette	61	84
Ménestreau en Villette	44	60
Ligny le Ribault	41	50
Ardon	21	36
Sennely	25	6
Jouy-le-Potier	36	60

Depuis 2017, date à laquelle la Région est devenue compétente, **les transports scolaires sont gratuits**, ce qui explique l'augmentation des abonnements qui s'est traduite de manière plus significative l'année suivante avec vraisemblablement des abonnements dits de « confort ».

Parallèlement, le Département du Loiret a modifié son règlement des transports scolaires des élèves en situation de handicap pour que ces derniers deviennent ayants droit aux transports scolaires Rémi 45 si aucun motif d'ordre médical ne s'y oppose et si l'affectation dans un établissement scolaire le permet à partir du domicile.

Nouvelle procédure de gestion des fiches d'indisciplines indisciplines-erc45-transports@regioncentre.fr, en vigueur depuis le 14 mai 2019 pour centraliser les signalements : une seule fiche a été transmise sans récidive

Application REMI sur smartphones et tablettes : 66 % de connexions en moyenne sur l'année écoulée.



Actions en faveur du secondaire

Relations avec le collège Le Pré des Rois à la Ferté Saint-Aubin

- Financement de 2 postes de surveillants au collège et sécurité aux abords du collège
- Participation aux fournitures scolaires des collégiens et Subventions aux associations du collège

Sports et loisirs

Complexe aquatique

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

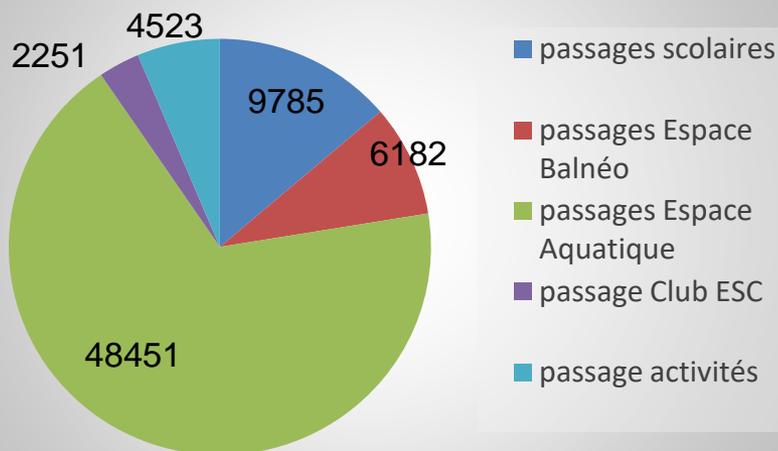
SLO

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

La vocation intergénérationnelle de l'équipement et sa conception innovante lui permettent d'accueillir un grand nombre de publics : l'accueil des classes et l'enseignement de la natation concentrent une grande part de l'activité mais les cours largement fréquentés par les séniors, le bassin nordique plébiscité par les sportifs ou l'espace Balnéo réservé pour le bien-être, les bébé-nageurs ou les cours de préparation à l'accouchement lui confèrent une polyvalence qui attire des publics extra-communautaires.

La fréquentation :

Les passages par public en 2019



59 922 passages en 2018 (10 mois)

71 192 passages en 2019

> La fréquentation estivale : du 6 juillet au 2 septembre 2019

2018 : 16 676 passages

2019 : 16 836 passages

Record de fréquentation le 27 juillet 2019 :
859 passages



> La répartition des passages scolaires :

La Ferté Saint-Aubin	45%
Collège LFSA	22%
Marcilly-en-Villette	16%
Ligny-le-Ribault	5%
Mennestreau-en-Villette	3%
Jouy-le-Potier	3%
Ardon	2%
Sennely	2%
IME	2%



La fréquentation du public scolaire concerne 843 élèves sur 35 classes (hors collège).

En 2019, la fréquentation de l'Espace Balnéo augmente significativement sur le 4^{ème} trimestre. Même tendance sur les activités dont le programme évolue en fonction des fréquentations.

Sports et loisirs

Complexe aquatique

Le chiffre d'affaire :

> La contribution des comités d'entreprises au chiffre d'affaire :

CE Espace Balnéo > 5 920€

CE Espace Aquatique > 9 970€

> La répartition du chiffre d'affaire entre « résidents » et « extérieurs »

CA résidents : 49%

CA extérieurs : 41%

CA non défini : 10%

Les données techniques :

- consommation en eau : 20 000 m³

- consommation en électricité : 797 400 kWh

- consommation en gaz : 122 757m³



Une aire de jeux aquatiques au CUBE

Au printemps, le CUBE s'équipe d'une aire de jeux particulièrement adaptée aux plus jeunes enfants (4/8 ans).

Installée autour d'un espace préservé et aménagé, les parents peuvent surveiller leurs enfants en toute sécurité.



Envoyé en préfecture le 09/10/2020

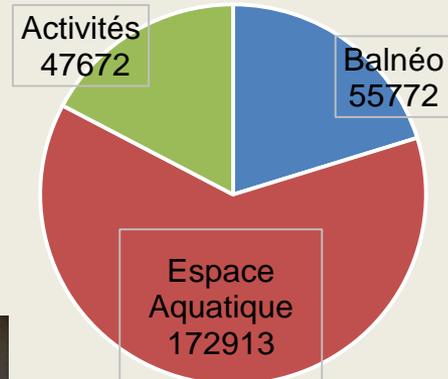
Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLO

Répartition du CA consommation 2019
ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Total : 276 357€



Environnement et cadre de vie

Service public d'assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le



ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

En 2019, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont repris sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne comme le prévoit la réglementation.

Le SPANC de La Communauté de Communes des Portes de Sologne a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL. Cette société a été retenue pour 4 ans ; jusqu'en fin 2019.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication, point fondamental qu'il ne faut surtout pas négliger, car il est à la base du bon fonctionnement du service.

Contrôle des installations neuves

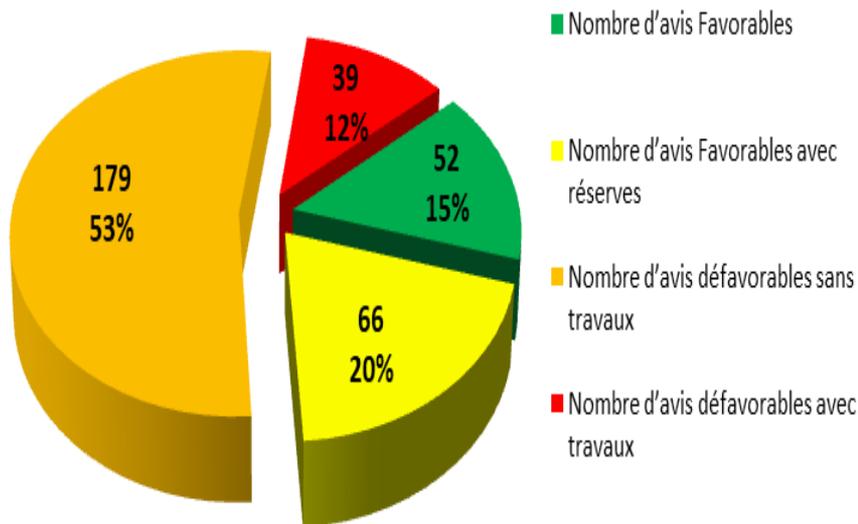
Commune	2019		2018	
	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Ardon	1	0	2	4
Jouy le Potier	2	2	4	3
La Ferté Saint Aubin	6	4	2	4
Ligny le Ribault	2	2	5	4
Marcilly en Villette	6	10	5	5
Menestreau en Villette	7	3	4	4
Sennely	1	0	2	2
Total	25	21	24	26

Les chiffres sont à peu près stables concernant les installations neuves (50 contrôles en 2018 et 46 contrôles en 2019).

Contrôles de bon fonctionnement des installations

336 visites en contrôles de bon fonctionnement ont réalisés sur l'année 2019 sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne. De plus, depuis le 1^{er} juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

Nombre d'installations contrôlées en visite de bon fonctionnement	Nombre d'avis Favorables	Nombre d'avis Favorables avec réserves	Nombre d'avis défavorables sans travaux	Nombre d'avis défavorables avec travaux
336	52	66	179	39



Bilan des contrôles réalisés sur l'année 2019 :

Sur 336 installations contrôlées en bon fonctionnement en 2019:

- 15% des installations sont conformes à la réglementation ;
- 20% des installations ont un avis favorable sous réserves de quelques petites modifications ;
- 53% des installations sont défavorables sans obligation de travaux pour le propriétaire actuel mais sous 1 an en cas de vente ;
- 12% des installations sont défavorables avec obligation de travaux sous 4 ans pour le propriétaire actuel ou sous 1 an en cas de vente.

Nombre d'installations contrôlées sur 2019	Nombre d'installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre d'installations contrôlées en neuf (conception et bonne exécution)
382	336	46

Le taux de conformité depuis la création du SPANC est de 91%.

Environnement et cadre de vie

Déchets ménagers

Cette compétence est dévolue au Smictom de Sologne et à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) qui ont pour mission d'assurer :

- ✓ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ✓ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ✓ L'exploitation, la construction des déchèteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

Le SMICTOM de Sologne



Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont 25 789 **tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit **633 kg** par habitant en **2019** contre **623 kg en 2018** soit une **hausse de 10 kg par habitant**.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire



Depuis la dissolution du S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency, la CCTVL s'est engagée à assurer la poursuite de la collecte et de traitement des ordures ménagères pour les Communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault. Elle assure ce service auprès de 25 Communes dont Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont **31 493 tonnes de déchets collectés** soit **651 Kg** par habitant en **2019** contre **652 kg en 2018** soit une **diminution de 1 kg par habitant**.

Tourisme

Office de tourisme des Portes de Sologne

Les tendances virtuelles

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

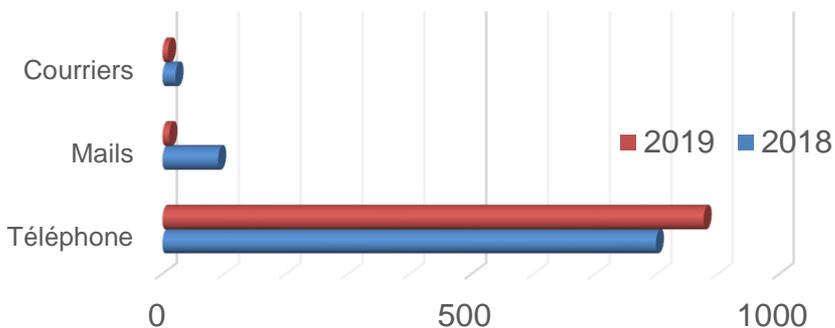
Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

Répartition de la clientèle au guichet

	2018	2019
Clientèle Centre Val de Loire	731	1 219
Clientèle Française	386	581
Manifestations organisées par l'OT (randos + Noël Gourmand)	3 000	3 172
Clientèle étrangère	208	104
Total :	4 325	5 076



	2018	2019
Nombre de visiteurs	16 587	17 040
Nombre de pages vues	48 486	48 091
Durée moyenne de visite sur le site	1,41 min	1,41 min
Taux de rebond	62,20%	61,45%

Hausse générale de la clientèle française sur 2019. En revanche, la clientèle étrangère a encore connu une diminution.

Les visiteurs recherchent de plus en plus leurs informations sur Internet. Les visites au guichet deviennent l'exception. Face à ce constat, avec l'appui de Tourisme Loiret, l'office a mis en amélioré son offre numérique (Nouveau site Internet et mise en place de Tourinsoft, logiciel qui regroupe l'offre touristique régionale)

Bureau Touristique de Ligny-le-Ribault :

Ouvert en période estivale. La Communauté de Communes rémunère les agents saisonniers.

Actions portées directement par la CCPS

Instauration de la **taxe de séjour** au 1^{er} janvier 2019, après concertation des professionnels du secteur. Les sommes perçues sont affectées à des actions en faveur du tourisme :

- ✓ Etude relative à la mise en place de **circuits de randonnée** sur le territoire de la CC. Mission confiée en octobre 2019 au Bureau d'études Parcours, associé à la SAFER.
- ✓ Participation à la **marque Sologne** et au financement de ses actions de promotion de la Sologne
- ✓ Renforcement des actions de l'office, notamment en termes de communication

A noter par ailleurs l'édition d'un plan-guide touristique financé par la publicité, distribué en février.



Communication et TIC

Point Cyb

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

« Accueil libre » :

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille du Mardi au Vendredi..

Les 102 usagers inscrits utilisent principalement les postes pour se divertir.

En 2019, l'accompagnement par l'animateur est davantage tourné autour de conseil sur du matériel (tablette, Smartphone, GPS, achat), l'impression de documents, l'utilisation des sites administratifs...

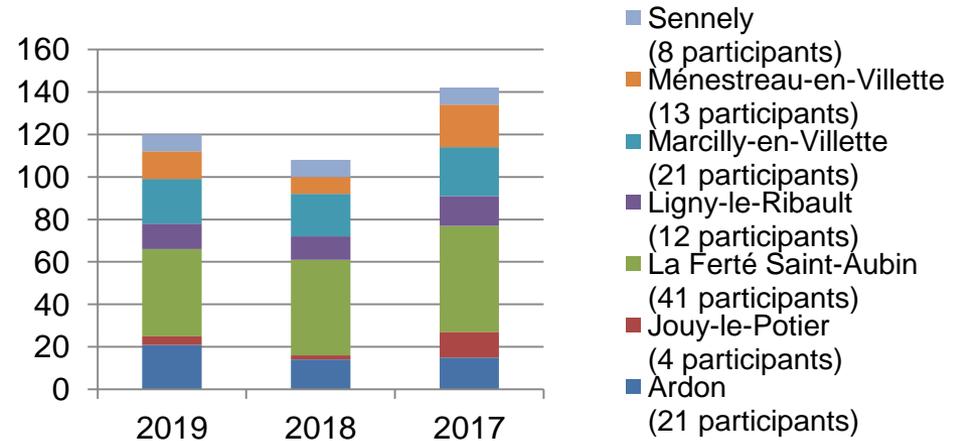
« Autres animations ponctuelles » :

- Action aux Estivales du Cosson (présentation du geocaching, dessiner un jeu vidéo, créer de la musique numériquement, ...)
- Participation à la table ronde à Chameroles par l'Agence du Loiret numérique.
- Participation à la semaine de l'emploi à la MASS
- Aide à l'organisation de la conférence débat avec Vanessa Lalo à La Courtille, sur le thème de « Etre parent au 21^{ème} siècle – Quand les écrans s'invitent dans la famille »
- Poursuite de la fabrication de la borne d'arcade » (meuble de retro gaming commencé en novembre 2018)



« Ateliers numériques » :

Apprentissage des tablettes, smartphones et ordinateurs
1 atelier par semaine sur chaque commune du Canton



En 2019, il y a eu 146 ateliers et 120 participants différents.

Les principaux thèmes traités sont :

- usage des tablettes et Smartphones,
- sécurité sur internet, se protéger du phishing,
- Nettoyage,
- gestion des photos,
- déclaration des impôts par Internet,
- regarder la tv sur un ordinateur,
- vendre par internet, ...

Communication et TIC

Communication institutionnelle

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE



Lettre intercommunale : depuis la création de notre institution, une parution papier annuelle distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire permet de présenter aux administrés les principales activités mises en œuvre dans le cadre des compétences de la communauté de communes.

L'édition 2019 ayant été retardée, la lettre intercommunale n°11 a été diffusée en février 2020. Elle présente aux habitants de la Communauté les différents projets qui ont été menés en 2019, ainsi que ceux à venir pour 2020.

Différentes plaquettes : qui permettent, pour chaque compétence de la communauté de commune, d'assurer la promotion des différentes actions mises en œuvre. En 2019, différents supports ont été conçus, notamment dans le cadre du SCoT (affiches, kakémonos...)



Site Internet : 611 visiteurs / mois et 1 434 pages consultées.
 En moyenne chaque visiteur consulte 2,34 pages par visite et la durée moyenne de la connexion est de 1,47 minutes.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Visiteurs	4 819	5 770	6 363	15 288	13 218	7 381	5 779	7 339	7 342
Pages vues	12 609	14 255	17 038	44 596	26 369	17 793	16 486	17 566	17 208

Campagnon : 2019 fut enfin marquée par la mise en ligne de la plateforme numérique Campagnon qui consiste à mettre en relation les habitants pour tous les services du quotidien. Territoire pilote, la CCPS a testé ce service durant toute l'année. Un bilan sera fait en 2020 pour analyser les résultats et retours de ce dispositif, en lien avec les pilotes du projet: Open agrifood Orléans et le Département du Loiret.

La plateforme a enregistré **170 membres inscrits** et **61 professionnels** en 2019.



Marchés publics passés en 2019

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
 Reçu en préfecture le 09/10/2020
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20201006-2020_04_113-DE

INDICATIONS				
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC
TRAITEMENT EAU ET AIR CUBE	05/2019	EIFFAGE / VEOLIA		SANS MINI NI MAXI
GARDIENNAGE	07/2019	SECURITE FOR YOU		500 € - 50 000 €
PLUI	08/2019	AUDDICE CONSEIL		192 330,00 €
SIGNALETIQUES ZA	09/2019	SICOM		SANS MINI – 25 000 €
ASSURANCES	09/2019	SMACL		SANS MINI NI MAXI
ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	10/2019	EAL		125 € - 6 125 €
ETUDE DIAGNOSTIC MISE EN VALEUR CHEMINS DE RANDONNEES	10/2019	PARCOURS CONSEIL		56 802,00 €
AMO JURODIQUE SCOT	10/2019	CASADEI JUNG		19 720,00 €
FOURNITURE DE BUREAU ET PAPIER	12/2019	LYRECO /INAPA/CYRANO		SANS MINI / SANS MAXI
NUMERISATION DES DOCUMENTS URBANISME	12/2019	GEOMAP IMAGIS		6 240,00 €
MAINTENANCE GLOBALE ECLAIRAGE PUBLIC	12/2019	INEO		59 722,56 €
AMENAGEMENT VOIRIES ZI MARCILLY	12/2019	COLAS		69 655,20 €

Par ailleurs, 6 contrats inférieurs au seuil de 25 000 € H.T ont été passés.